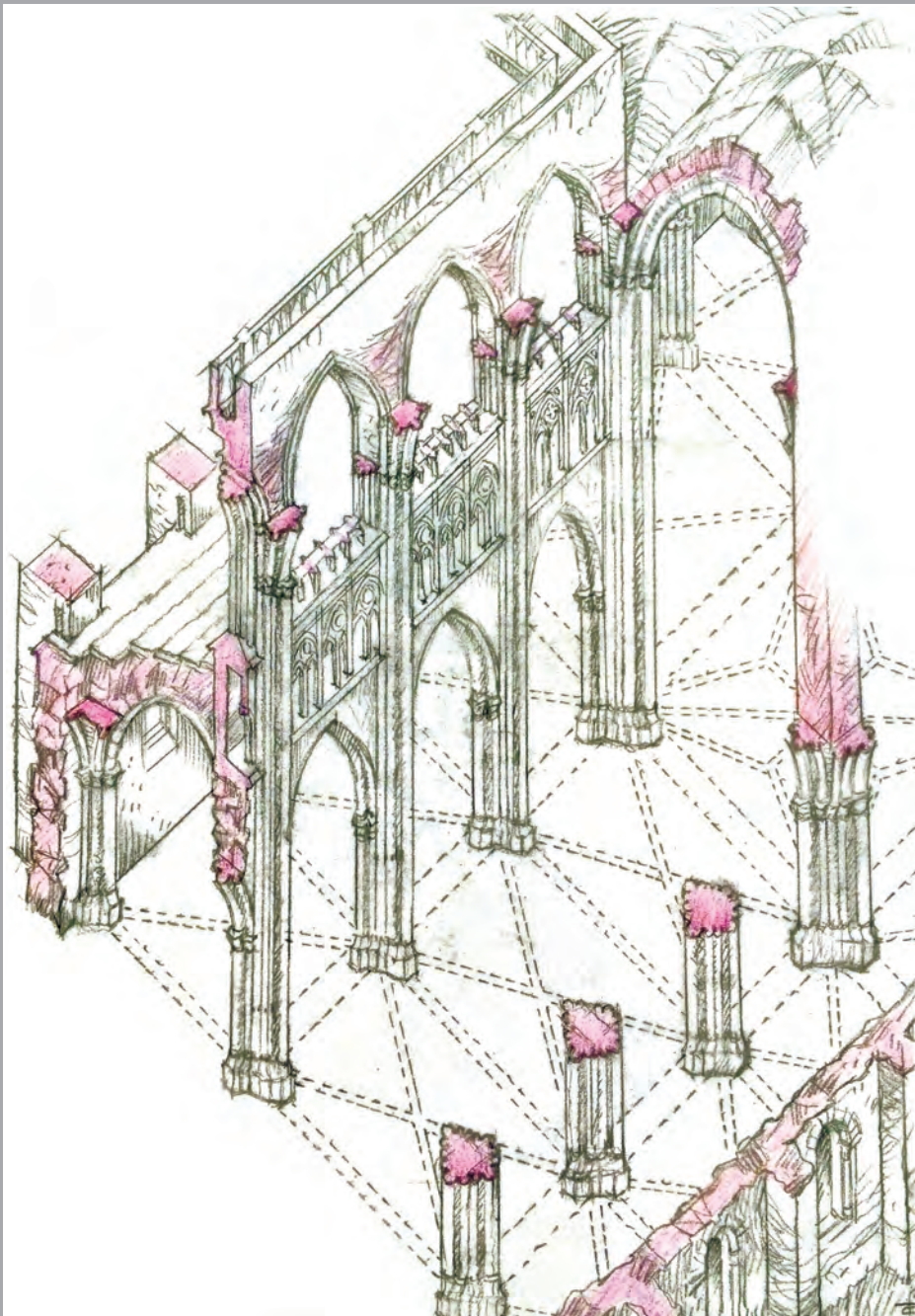


MÉMOIRES  
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE  
DU MIDI DE LA FRANCE



Tomes LXXX-LXXXI - 2020-2021

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE



# MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



**TOMES LXXX-LXXXI**

**2020-2021**

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

**TOULOUSE**

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 TOULOUSE

### ***Comité de lecture et d'impression de ce volume :***

Jean-Luc BOUDARTCHOUK, directeur adjoint scientifique et technique à l'Inrap Midi-Méditerranée  
Quitterie CAZES, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Michelle FOURNIÉ, professeur d'histoire médiévale honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art  
Diane JOY, directrice du patrimoine à la Communauté d'agglomération du Grand Rodez  
Jean-Michel LASSURE, docteur en histoire, UMR 5 608 UTAH-CNRS  
Louis PEYRUSSE, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Bernard POUSTHOMIS, archéologue (HADES)  
Nelly POUSTHOMIS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Michelle PRADALIER, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Bernard SOURNIA, conservateur en chef honoraire du patrimoine

***Coordination éditoriale :*** Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCELLÈS

***Illustration de couverture :*** État restitué de la nef de la cathédrale de Bayonne en 1335. *Croquis de B. Sournia.*

### ***Abréviations :***

A.C. Archives communales (suit le nom de la commune).  
A.D. Archives départementales (suit le nom du département).  
A.M. Archives municipales (suit le nom de la commune).  
*A.M.M. Archéologie du Midi Médiéval.*  
A.N. Archives nationales (Paris).  
B.M. Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).  
B.N.F. Bibliothèque nationale de France.  
*B.S.A.M.F. Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France.*  
*C.A. Congrès Archéologique.*  
*M.A.S.I.B.L.T. Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.*  
*M.S.A.M.F. Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.*

*Achévé d'imprimer sur les presses  
de l'imprimerie Escourbiac  
81304 Graulhet  
mars 2023  
Dépôt légal : juin 2023*

Mise en page



art'air-éd.  
atelier de mise en forme des livres  
Pascale et Marc Balty - www.artair-edition.fr

### ***Comité scientifique :***

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)  
Philippe ARAGUAS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne  
Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS  
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études  
Joëlle BURNOUF, professeure émérite d'archéologie médiévale à l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne  
Jordi CAMPS, conservateur en chef au musée national d'art catalan (M.N.A.C) de Barcelone  
Manuel CASTIÑEIRAS, directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone  
Patrice CONTE, archéologue, conservateur au S.R.A. Limousin, chercheur au CESCM, Poitiers  
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence  
Jean-Michel GARRIC, attaché principal de conservation du patrimoine, chef de Service du Musée des Arts de la table, abbaye de Belleperche  
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS  
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie - Jules Verne, TRAME  
Alexia LEBEURRE, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne  
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris 13  
Émilie D'ORGEIX, directrice d'études à l'EPHE, Paris  
Daniel PARENT, archéologue du bâti à l'Inrap Auvergne - Rhône-Alpes  
Patrick PÉRIN, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du Musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye  
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne et à l'École nationale des chartes  
Gérard PRADALIÉ, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
François RÉCHIN, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour  
Jérôme RUIZ, restaurateur de peintures  
René SOURIAC, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche au S.R.A. d'Occitanie  
Éliane VERGNOLLE, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société Française d'Archéologie

### **SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE**

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

*Sur internet :*

**<http://societearcheologiquedumidi.fr/>**

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, un groupe de travail sur la *maison au Moyen Âge*...

Pour commander les numéros anciens (40 euros + frais d'envoi), envoyez un courriel à la Société Archéologique (samf@societearcheologiquedumidi.fr), avec vos nom, prénom et adresse.



# SOMMAIRE

## **Mémoires**

Patrice CABAU, Daniel CAZES, Louis PEYRUSSE, Henri PRADALIER et Bruno TOLLON <i>Hommages à Maurice Prin</i> .....	23
Philippe GARDES <i>Léon Joulin et la question du rempart de Vieille-Toulouse</i> .....	39
Anne BOSSOUTROT et Marie-Lys DE CASTELBAJAC <i>La restauration des peintures du bras nord de la basilique Saint-Sernin</i> .....	55
Laurent MACÉ <i>Le testament inédit de la reine Jeanne, comtesse de Toulouse (1199). Mémoire et parenté d'une Plantagenêt dans le Midi</i> .....	83
Valérie ROUSSET <i>L'ancienne cathédrale d'Albi, archéologie du bâti</i> .....	113
Valérie ROUSSET <i>La grange cistercienne de Naucelle</i> .....	141
Catherine VIERS <i>Le 10, rue Séguier - 2, impasse Bonhomme à Figeac</i> .....	155
Catherine VIERS <i>Le château d'Ornézan dans le Gers</i> .....	175
Bernard SOURNIA <i>Une abbaye dans la capitale des vicomtes de Béarn : la collégiale Saint-Pierre d'Orthez</i> .....	191
Jacques DUBOIS <i>Le portail Saint-Jean de la cathédrale de Limoges</i> .....	213
Jacques DUBOIS <i>Un grand chantier méconnu des années 1500 : la cathédrale d'Auch</i> .....	227
Bruno TOLLON <i>Emblématique et histoire de l'art : à propos de la cheminée de l'hôtel Molinier</i> .....	247
Stéphane PIQUES <i>La poterie peinte commingeoise et les fouilles nord-américaines des sites coloniaux du XVIII<sup>e</sup> siècle</i> .....	261
<b>Varia</b>	
Guy AHLSELL DE TOULZA <i>L'église Saint-Amans près de Rabastens</i> .....	279
Gilles SÉRAPHIN <i>Le château de Bruniquel au temps de Nicolas Bachelier</i> .....	287
<b>Bulletin de l'année académique 2019-2020</b> .....	293
<b>Bulletin de l'année académique 2020-2021</b> .....	325





## LE CHÂTEAU D'ORNÉZAN DANS LE GERS

par Catherine VIERS \*

La commune d'Ornézan se trouve à 16 km au sud d'Auch, à 3 km au nord de Seissan et à distance égale des châteaux de Durban et du Garrané (fig. 1). Le ruisseau d'Embounet au sud et le Gers à l'est assurent au château une protection naturelle. Le cadastre ancien est évocateur de l'organisation primitive des structures autour du château avec, semble-t-il, une basse-cour au sud-est et un moulin sur un bras de dérivation du Gers. Il suggère que des fossés au nord et à l'ouest pouvaient compléter la défense du château (fig. 2). Le village, situé sur l'autre rive de l'Embounet, s'organise autour de l'église. Très modeste, il est bordé à l'orient par le prolongement du canal du moulin, vestige probable d'un fossé d'enceinte.

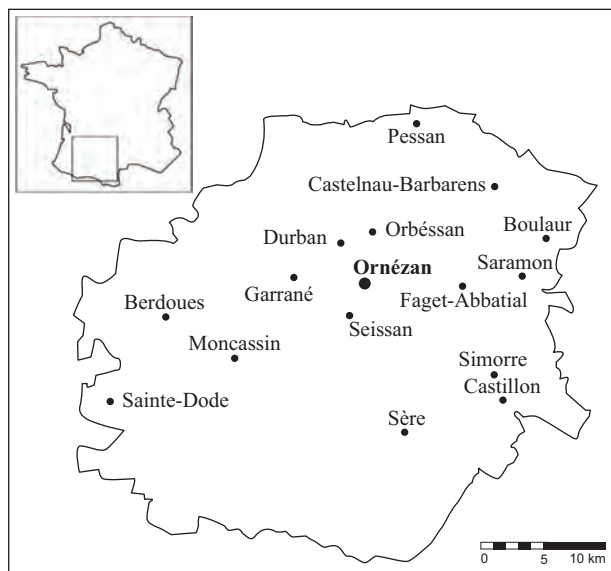


FIG. 1. LOCALISATION DU CHÂTEAU D'ORNÉZAN.  
DAO C. Viers.

La première mention d'un seigneur d'Ornézan apparaît dans le cartulaire de l'abbaye de Berdoues, où Arnaud de Saint-Arroman, seigneur d'Ornézan, est cité à plusieurs reprises comme donateur, jusqu'en 1245. En 1276 et en 1293, Bernard d'Orbessan, chevalier, transige avec le comte de Comminges et reçoit tous les droits sur la seigneurie de Saint-Blancard. Les coutumes d'Ornézan sont octroyées en 1322 par Guillaume Garcias d'Orbessan et son fils Pierre. On apprend dans le texte qu'à cette époque le *castrum* d'Ornézan était ceint d'une muraille possédant plusieurs portes et dont l'entretien revenait aux habitants. Hors les murs s'étendait un *barrium*<sup>1</sup>. C'est probablement à partir de ce moment que les seigneurs de Saint-Blancard abandonnent le nom d'Orbessan pour celui d'Ornézan<sup>2</sup>. En 1494, Jean Ysalguier, seigneur de Fourquevaux, achète les terres à Bernard d'Ornézan, qui réside au château de Saint-Blancard<sup>3</sup> (GUINAUDEAU p. 411). À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la seigneurie est partagée entre plusieurs héritiers et les terres sont vendues<sup>4</sup>. En 1571, le château d'Ornézan est possession de Jean-Jacques de

\* Communication présentée le 19 novembre 2019, cf. *infra* « Bulletin des années académiques 2019-2020 », p. 298.

1. E. DE VACQUIÉ, « Coutumes d'Orbessan et d'Ornézan 1320, 1322 », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. 4 (1840-1841), p. 329-342.

2. Paul LAPLAGNE BARRIS, « *Sceaux gascons du Moyen Âge* », Société historique de Gascogne, 1888-1892, p. 432.

3. Nicolas GUINAUDEAU, *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes dans l'ancien comté d'Astarac entre le X<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle*, Thèse, Université Bordeaux 3 - Michel de Montaigne, 2012, p. 411

4. En 1615, Arnaud de Gontaut et son fils, marquis de Saint-Blancard, vendent les terres d'Ornézan à Bernard Daignan, président à mortier au Parlement de Toulouse (E. DE VACQUIÉ 1840-1841), puis en 1641 à César de Péguillan (P. LAPLAGNE BARRIS 1888-1892, p. 435).



FIG. 2. CADASTRE DE 1832. <http://www.archives32.fr/FondsNumerises/index.php>

Durfort, seigneur d'Ornézan<sup>5</sup>. Le nom perdure jusqu'à la Révolution. En 1806, Édouard Lartet, éminent paléontologue gersois<sup>6</sup>, hérite du château, acheté et restauré par son grand-père sous le Premier Empire<sup>7</sup>, et y entreprend de nombreux travaux. Une longue terrasse est construite le long de la façade nord et les portes et fenêtres du premier étage du corps central de l'édifice sont percées en 1815. Un pilier du rez-de-chaussée porte la date de 1827.

L'édifice se présente comme un vaste corps de bâtiment barlong orienté nord-ouest/sud-est, de 31 m sur 11,70 m pour 15 m de haut (fig. 3). Il intègre au nord une tour maîtresse de 10 m de large ; une petite tour carrée de 6,50 m de côté est accolée au sud-est du volume (longueur totale du bâtiment hors œuvre : 35 m). Le corps central se développe sur trois niveaux, et chacune des tours sur un niveau de plus. Divers indices invitent à penser qu'elles comptaient au moins un niveau supplémentaire (hauteur conservée : 19,50 m).

L'ensemble du bâtiment est homogène et semble construit d'un seul tenant. Les murs sont à double parement et fourrure de tout-venant. Les assises en moyen appareil de calcaire sont régulières. Des moellons de grès rouge interviennent également ponctuellement. La construction, au dire des restaurateurs qui ont travaillé sur les fenêtres de la tour maîtresse, est de très belle qualité, liée avec un mortier extrêmement résistant. À la base, les maçonneries de la tour maîtresse ont une épaisseur de presque 2 m, celles de la petite tour 1,80 m et celles du corps central 1,50 m. L'épaisseur des murs est réduite par des retraits successifs au fil des étages.

À l'exception de celles de la petite tour, toutes les fenêtres d'origine sont restaurées. Au deuxième étage est conservée une fenêtre à laquelle le linteau droit et les divisions par le meneau et la traverse confèrent la structure d'une fenêtre à croisée. La partie haute de la fenêtre est cependant encore redécoupée en remplages polylobés et, sous

5. J.-H. DUCOS dans Y. CHRIST et J. GARDELLES, *Dictionnaire des châteaux de France*, Paris, 1981, p. 262.

6. G. BRÉGAIL, « Un éminent paléontologue gersois, Édouard Lartet (1801-1871) », *Bulletin de la Société Archéologique Historique, Littéraire et Scientifique du Gers* (1948), p. 213-228.

7. Michel LABROUSSE, « Épitaphe paléochrétienne de Saint-Pé d'Ornézan retrouvée à Seissan. À la mémoire de Louis Lartet », *Bulletin de la Société Archéologique Historique, Littéraire et Scientifique du Gers* (1972), p. 243-251.



FIG. 3. LE CHÂTEAU D'ORNÉZAN, vue des façades sud-est. *Cliché C. Viers.*



FIG. 4. FENÊTRE DU 2<sup>E</sup> ÉTAGE DE LA PETITE TOUR, façade sud-est. *Cliché C. Viers.*



FIG. 5. FENÊTRE DU 1<sup>ER</sup> ÉTAGE DE LA PETITE TOUR, façade sud-est. *Cliché C. Viers.*



la traverse, les lancettes des arcs brisés à l'intrados trilobés dessinent deux lancettes. Bien que la maçonnerie soit restaurée à cet emplacement, il ne semble pas y avoir d'appui saillant au nu de la baie. L'embrasure droite est couverte par un arc segmentaire et dotée de coussièges au profil en bandeau sur chanfrein. L'autre fenêtre, simple, s'inscrit également dans un rectangle. Elle était vraisemblablement couverte d'un arc trilobé à l'origine, dont ne subsiste que l'arc brisé (fig. 5). Aucun appui saillant n'apparaît. Des trous de scellement sur le pourtour montrent qu'elle fut un temps protégée par une grille. L'embrasure, légèrement ébrasée, est fort étroite et laisse peu de place à un coussiège ; la réfection de l'intérieur empêche de vérifier d'éventuelles traces.



FIG. 6. DÉTAIL D'UN COUSSIÈGE, au dernier étage de la tour maîtresse. Cliché C. Viers.

L'ensemble des autres fenêtres est restauré. Celles du premier étage de la tour maîtresse l'ont été anciennement, peut-être au temps des travaux d'Édouard Lartet. À l'ouest, l'arrière-voussure, traversante, est visible en façade. Ce dispositif constructif unique sur l'ensemble de l'édifice résulte probablement de l'état très dégradé de la baie au moment de sa réfection et d'une restauration fautive. Il en est de même évidemment des arcs en anse de panier restitués ou des quatre-feuilles de la partie supérieure de ces fenêtres alors que partout ailleurs ce sont des trilobes. Les autres fenêtres ont été refaites au cours de ces dernières

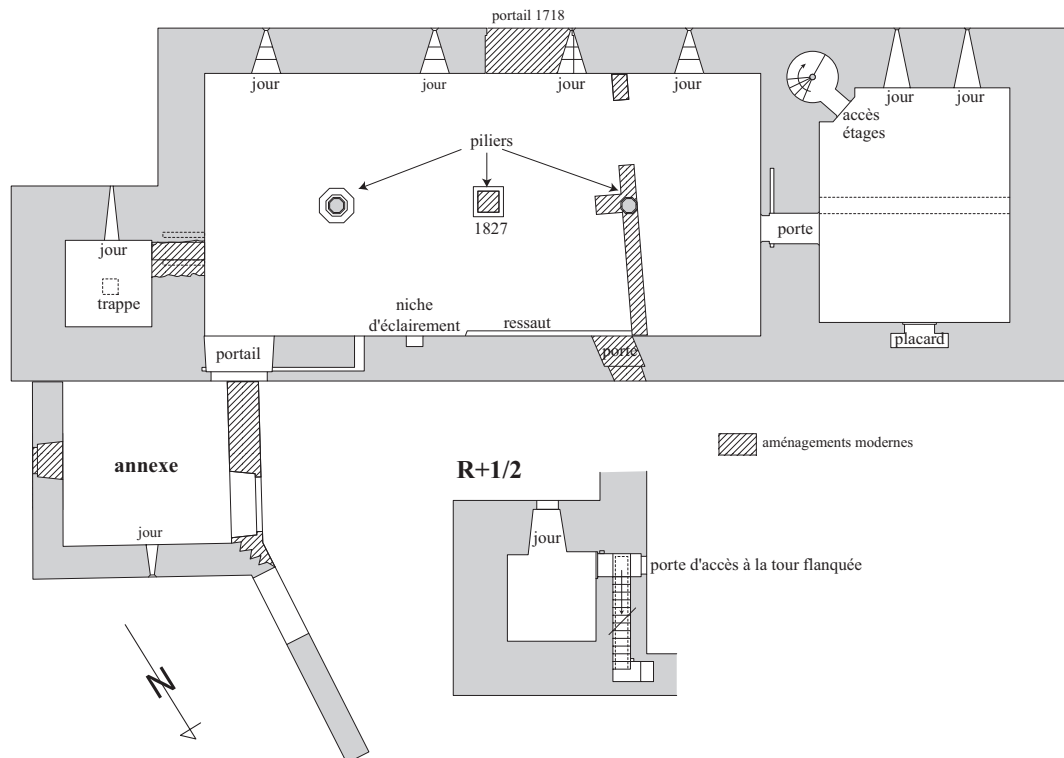


FIG. 7. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE. Relevé C. Viers.

années, et les profils restitués à partir des vestiges, très dégradés, en place. Sur l'une d'elles, qui ouvre côté est au premier étage de la tour maîtresse, une base moulurée d'une baguette et son pendant à la retombée de l'arc, comme la permanence d'un chapiteau épuré, ont été restitués. Seules les fenêtres du dernier étage de cette tour conservent des coussièges. Ces derniers possèdent un profil en tore dont l'arrondi est finement brisé, en léger retrait dans la partie médiane, et qui repose sur un cavet (fig. 6). Malgré ces remarques, l'ensemble des ouvertures d'origine conservée illustre une grande homogénéité, et la toute fin du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle

Nous analyserons d'abord l'édifice médiéval, le corps central et la tour maîtresse tant les deux espaces fonctionnent concomitamment, puis la petite tour, son organisation interne traduisant un fonctionnement indépendant du reste de l'édifice, bien que totalement lié à celui-ci. Nous verrons ensuite les réaménagements de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne.



FIG. 8. VUE DU MUR OUEST DU REZ-DE-CHAUSSÉE : la porte au fond, le trou d'accès à la barre de fermeture, la niche à lumineaire. Cliché C. Viers



FIG. 9. VUE INTÉRIEURE DU REZ-DE-CHAUSSÉE, mur ouest : jours d'éclairément et piliers. Cliché C. Viers.

## L'état médiéval

### *Le corps central*

#### *Le rez-de-chaussée*

Le rez-de-chaussée de l'édifice a un caractère défensif. La façade d'origine occidentale est totalement aveugle, à l'exception de la porte d'accès (fig. 8 et 22). Couverte d'un arc brisé, son embrasure mesure 1,80 m. Elle dessert le corps central, dans son angle sud-est, contre la petite tour. Elle est pourvue d'une barre coulissante qui communique avec un trou, permettant probablement de manipuler la barre lorsque celle-ci était engagée trop profondément dans son logement. L'autre façade, à l'ouest, est percée de quatre jours régulièrement répartis dans le corps central. Ces jours, placés haut dans la façade (à 2,75 m du sol) ont tous une facture similaire : ouverture extérieure étroite, inférieure à 0,10 m de largeur, chanfreinée et couverte d'un linteau échancré d'un plein cintre. Vers l'intérieur, ces ouvertures sont largement ébrasées (0,90 m de large), couvertes par des arrière-voussures en plein cintre, munies d'appuis en escalier (fig. 7 et 14). Leur position haute et leur étroitesse permettaient d'apporter un peu de lumière à ce niveau haut de 5 m tout en se préservant d'éventuels assaillants.

Le corps central ne possède à ce niveau aucun équipement, à l'exception d'une petite niche à lumière dans le mur est (fig. 8 et 22). La surface du corps central (18,40 x 8,70 m) nécessitant la présence d'appuis intermédiaires, trois





FIG. 10. DÉTAIL DES SCULPTURES D'UN PILIER DU REZ-DE-CHAUSSÉE, personnages burlesques. *Cliché C. Viers.*



FIG. 11. DÉTAIL DES SCULPTURES D'UN PILIER DU REZ-DE-CHAUSSÉE, chapiteau à crochets végétaux épanouis. *Cliché C. Viers.*

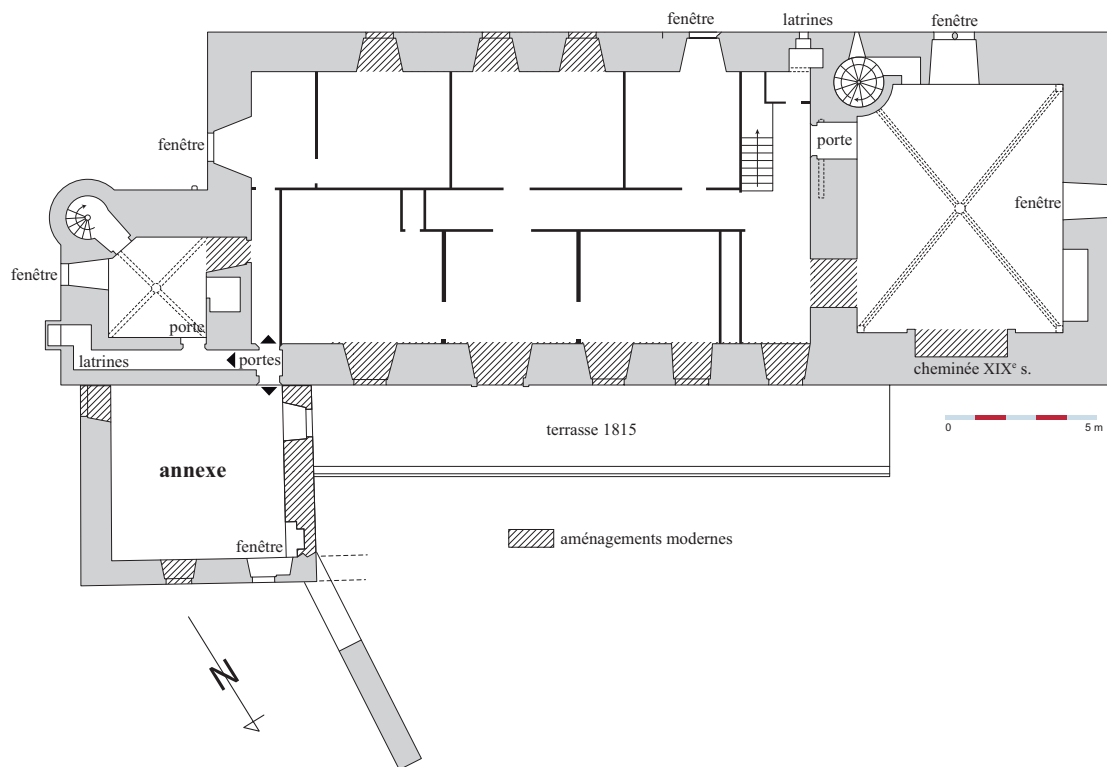


FIG. 12. MUR EST DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA TOUR MAÎTRESSE, placard et couvremnt. *Cliché C. Viers.*

trouve le seuil de la porte d'entrée. Il faut donc supposer que le niveau de circulation médiéval se trouvait à 0,60 m au-dessus du sol actuel (fig. 22). Cela signifie que la base octogonale monolithe de 1,15 m de côté du pilier méridional n'était pas apparente à l'époque médiévale. Hormis cet abaissement du niveau du sol, les transformations du rez-de-chaussée ont été peu nombreuses et peu destructrices. Une porte couverte d'un arc segmentaire a été ouverte à l'ouest, au XVIII<sup>e</sup> siècle (millésime 1718 sur le linteau) ; une autre a été percée dans le mur est, probablement en 1815, lorsque la terrasse a été adossée au château du même côté. Ces aménagements sont contemporains du percement de portes et de fenêtres au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

À moins qu'un escalier en bois ait existé dans le corps central, l'accès au premier étage se faisait par l'escalier en vis de la tour maîtresse.

piliers en pierre supportent le plancher du niveau supérieur (fig. 9). Deux sont d'origine. Leur fût octogonal repose sur une base moulurée. Les chapiteaux sont sculptés pour l'un de figures féminines et masculines (personnages burlesques aux visages joufflus, nez et bouches proéminents), encapuchonnées, portant coiffe ou couronne, pour l'autre de crochets épanouis (fig. 10 et 11). Le troisième support a été remplacé en 1827 (date gravée sur un tailloir à 2/3 de la hauteur) par un pilier carré (fig. 9). Le chapiteau d'origine, au décor végétal, est encore aujourd'hui exposé dans le cimetière d'Ornézan. Le niveau du sol actuel résulte vraisemblablement d'un abaissement du sol médiéval. En effet, un ressaut de fondation apparaît au pied du mur est sur une soixantaine de centimètres de hauteur, qui correspond à peu près à celle où se

FIG. 13. PLAN DU 1<sup>ER</sup> ÉTAGE. Relevé C. Viers.FIG. 14. CLÉ CIRCULAIRE, personnage central crachant des feuilles.  
Cliché C. Viers*Le premier étage (fig. 14)*

Le corps central a été largement réaménagé au XIX<sup>e</sup> siècle puisque toutes les ouvertures, portes et fenêtres, de ce niveau datent de cette époque. Les maçonneries ne sont pas visibles, si bien que les dispositions originales ne peuvent être restituées. On peut néanmoins mentionner la présence d'un arc segmentaire dans l'angle nord-ouest de la pièce témoignant d'une ancienne porte donnant sur un petit espace dans l'épaisseur du mur, qui correspondent vraisemblablement à d'anciennes latrines (fig. 14 et 15).

Il existe dans l'angle opposé de la pièce, au sud-est, un passage donnant sur l'extérieur, équipé de deux portes. Ces deux portes en vis-à-vis sont couvertes par des arcs segmentaires. Leur sens d'ouverture est inversé. La porte à l'extérieur est dotée d'un petit chanfrein de 6 cm. Le chanfrein de l'autre porte, plus large (10 cm), est côté intérieur ; il est divisé axialement par une rainure et amorti en congé. Ce passage permet par ailleurs de relier, par un couloir mural, la petite tour (fig. 14 et 24). La localisation de ces portes est à mettre en relation avec un alignement de corbeaux sur la façade nord-



FIG. 15. COUPE LONGITUDINALE, façades ouest. Relevé C. Viers.

est qui témoigne de la présence d'un corps annexe adossé au château (fig. 3). Hormis les corbeaux, l'adjonction de la terrasse au XIX<sup>e</sup> siècle et l'enduit mural masquent l'essentiel de la façade, si bien que d'autres vestiges sont difficiles à distinguer. Quoi qu'il en soit, la présence de cette annexe permet de penser qu'il n'y avait pas de fenêtres sur cette façade, à moins qu'un ouvrage en bois, telle une galerie largement ouverte, ait permis un éclairage en second jour. En l'absence d'éléments plus précis, la fonction de cette annexe reste à déterminer. La présence de la porte sur façade indique cependant qu'elle était prévue dès l'origine. Au château de Plieux<sup>8</sup>, un corps annexe en bois a été interprété comme une cuisine extérieure, en raison de la présence d'une cheminée maçonnée dans le mur.

Contre la petite tour est adossé un bâtiment de plan carré à deux niveaux. L'appareil de pierre de ses élévations, quasiment identique à celui du château, la présence d'un jour en fente rectangulaire chanfreiné, permettent d'attribuer cette adjonction à la période médiévale. Son mur nord-ouest est une fermeture postérieure, ce corps de bâtiment se prolongeant au-delà à l'origine.

Si les fenêtres de l'étage sont du XIX<sup>e</sup> siècle, l'une d'elles conserve un jambage médiéval, de même profil que celle des fenêtres du XIV<sup>e</sup> siècle : l'ouverture du XIX<sup>e</sup> siècle a été insérée dans une grande fenêtre à croisée, partiellement murée, mais dont un piédroit et le linteau sont intacts. On distingue même sur le linteau, le départ de la moulure du meneau. Au-dessus du linteau, l'appareil de pierre est constitué de moellons allongés, suggérant que l'on est encore dans un bouchage de la maçonnerie, sous le négatif, peu visible, d'un arc brisé. Le piédroit nord de la baie actuelle est celui d'origine ; le chanfrein d'une dizaine de centimètres en est divisé par une rainure comme sur l'encadrement de la porte donnant sur l'annexe extérieure. Il constitue probablement un témoignage des premières fenêtres dont était dotée la pièce. La modénature des fenêtres à réseau du château du Garrané est identique (fig. 18) ; leur forme, fenêtre à réseau couverte

8. Gilles SÉRAPHIN, « Salles et châteaux gascons, un modèle de maisons fortes », dans *Demeures seigneuriales dans la France des XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, *Bulletin Monumental*, t. 157, n° 1 (1999), p. 11-42.





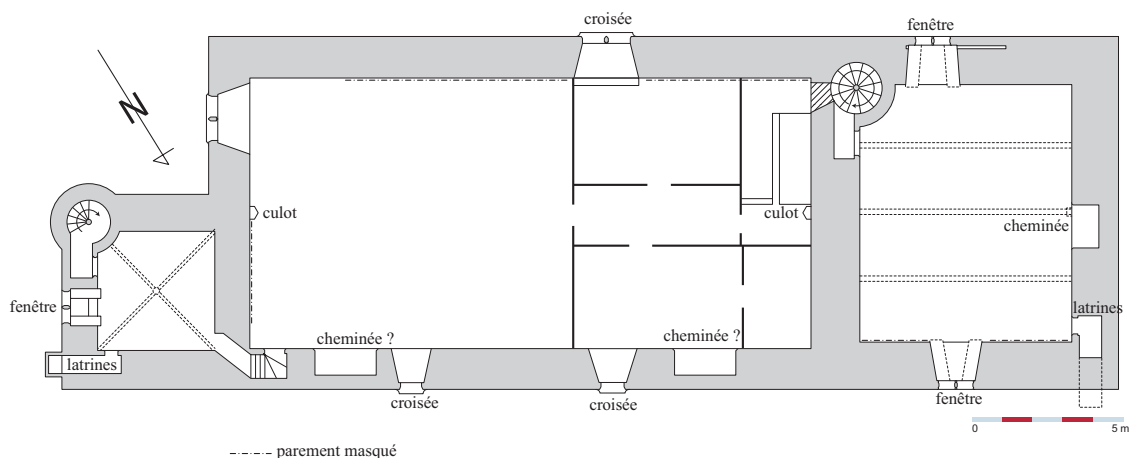
FIG. 16. FAÇADE EST, annexe en pierre et ligne de corbeaux de la charpente au-dessus de la terrasse construite en 1815.  
*Cliché C. Viers.*



FIG. 17. VESTIGES D'ANCIENNES FENÊTRES, fenêtre du XIX<sup>e</sup> siècle construite dans une croisée, remplaçant elle-même une fenêtre à réseau. *Cliché C. Viers.*



FIG. 18. FENÊTRE DE LA SALLE DU CHÂTEAU DU GARRANÉ.  
*Cliché C. Viers.*

FIG. 19. PLAN DU 2<sup>e</sup> ÉTAGE. Relevé C. Viers.FIG. 20. MUR NORD DU 2<sup>e</sup> ÉTAGE DE LA TOUR MAÎTRESSE, cheminée intégrée, porte de latrines et corbeau du plancher.  
Cliché C. Viers.

par un arc brisé, donne une idée de ce que pouvaient être les fenêtres de l'étage d'Ornézan dans un premier état. La position d'autres fenêtres reste à l'état de conjectures, l'enduit de façade masquant d'éventuels témoignages. Un négatif, visible à lumière rasante sur le mur sud, pourrait indiquer la présence d'une fenêtre de même type de ce côté.

Aucun équipement interne n'a pu être identifié, ni l'emplacement d'une ou plusieurs cheminée(s), d'évier et de placard permettant de restituer l'organisation de l'espace.

#### *Aménagements sommitaux et toiture*

Le mur sud du corps de logis conserve les traces d'un solin du toit médiéval (fig. 22). Celui-ci se situe sous le niveau de la toiture actuelle, surélevée dès le XV<sup>e</sup> siècle avec la création d'un étage de plus. Cette trace montre que la toiture possédait deux pentes à 32° (fig. 22). Deux culots, un sur chaque pignon, pouvaient supporter des aisseliers soulageant la poutre faitière (fig. 23a et 23b).

Les murs est et ouest montrent à ce niveau un épaississement de la maçonnerie par l'intermédiaire d'un quart de rond, destiné à donner un peu de largeur au chemin de ronde qui s'y superpose (fig. 22). Le chemin de ronde est intégralement conservé et on peut aujourd'hui encore y circuler côté ouest malgré la réduction de l'espace (0,60 m) du fait de la construction d'un mur de doublage

à l'Époque moderne, pour créer un deuxième étage d'habitation. Il est crénelé régulièrement (merlon : 0,90 à 1 m de large, créneaux 0,70 m de large) (fig. 15, 21 et 24). Un massif plus large et plus épais que les merlons prend place au centre de chacun des murs gouttereaux. Le parapet mesure 0,46 m d'épaisseur, les merlons, hauts de 1,70 m minimum (une couche de mortier liée à la construction du mur moderne ne permet pas d'atteindre le niveau de circulation originel, restitué de ce fait), sont couverts d'un chaperon pyramidal. Aucune fente de tir n'y a été relevée. Les créneaux s'ouvrent à 0,70 m au-dessus du chemin de ronde. Accessible jusqu'à l'extrémité sud du mur occidental, il est ensuite masqué par



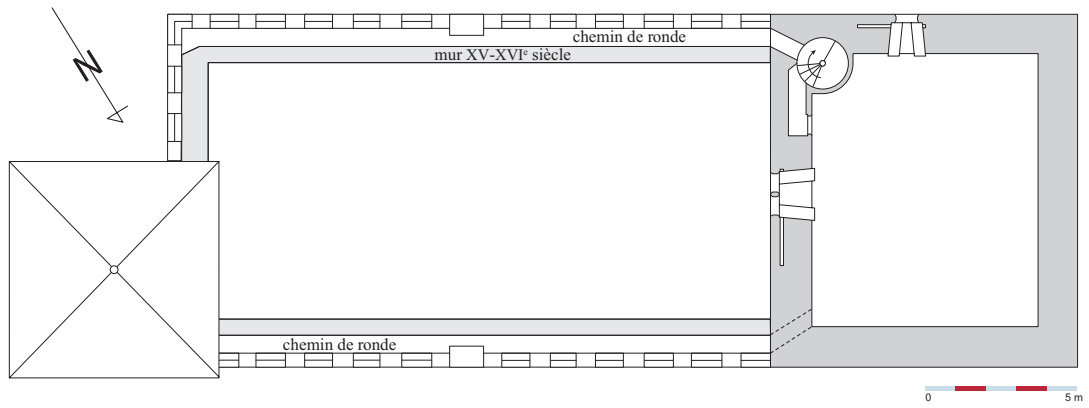


FIG. 21. PLAN DU 3<sup>e</sup> ÉTAGE. Relevé C. Viers.

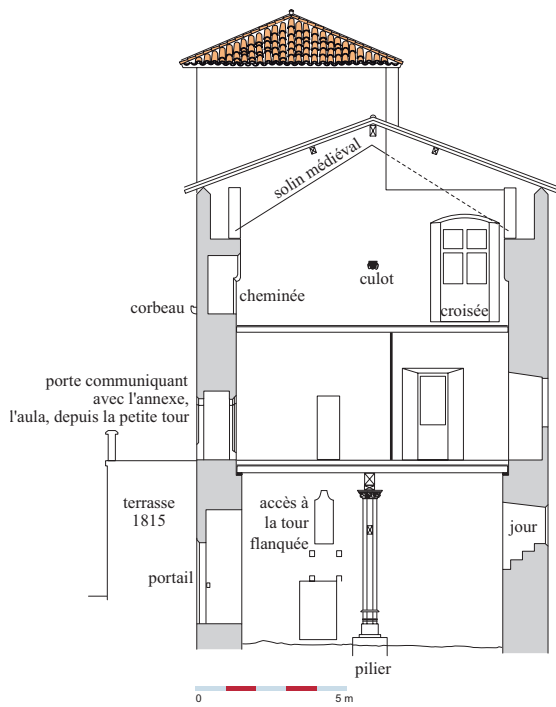


FIG. 22. COUPE TRANSVERSALE, on note l'élargissement du chemin de ronde, le solin de la toiture médiévale et le culot support de la charpente. Relevé C. Viers.



FIG. 23. LES CULOTS SCULPTÉS, SUPPORTS DE LA CHARPENTE. Cliché C. Viers.

la maçonnerie moderne. Son retour sur la façade méridionale est pourtant visible (angle et premier créneau). La toiture médiévale reposait sur le niveau du chemin de ronde, un chéneau encastré devait donc récupérer les eaux de pluie, en articulation avec la circulation. Le crénelage est invisible de l'extérieur du fait du bouchage des créneaux dans lequel de petites fenêtres ont été ponctuellement insérées. On accédait au chemin de ronde occidental par l'escalier en vis de la tour maîtresse. Un passage depuis la petite tour permettait de rejoindre le chemin côté oriental. Les deux côtés sont actuellement sans communication. Existait-il à l'origine un moyen de relier les deux parties du chemin de ronde malgré la présence de la toiture ?

### *La tour maîtresse*

#### *Le rez-de-chaussée*

La communication entre le corps central et la tour maîtresse se fait par une porte étroite (0,85 m) dotée d'une barre permettant de bloquer l'accès. Elle est couverte en arc brisé, de même que son arrière-voiture. Les piédroits sont chanfreinés. Cette porte a été élargie à la base probablement pour y faire passer des tonneaux à un moment où le niveau inférieur de la tour était utilisé comme cave. Le niveau du sol correspond à peu de chose près au niveau de circulation restitué de la tour maîtresse et il pourrait donc être en place. Actuellement, il est constitué de terre battue dont la surface est chaulée. La pièce est éclairée par deux jours en hauteur, orientés du même côté que ceux du corps central et dont ils ne diffèrent que par leur appui taluté. Un placard s'ouvre dans le mur est (fig. 12). Situé à 1,20 m du sol, il est couvert en arc brisé et doté d'une feuillure pour le logement de la porte, dont l'ancrage des gonds est encore visible à droite, ainsi que de niches latérales et de rainures pour une étagère. La pièce est couverte d'une voûte en berceau surbaissé, conforté au centre par un arc doubleau reposant sur des corbeaux restaurés. Un escalier en vis prend son départ dans cette pièce, permettant de rejoindre les étages supérieurs de la tour. La cage, intégrée dans l'épaisseur des murs de l'angle sud-ouest de la tour, forme une saillie prismatique dans la pièce. Sa porte d'accès fort étroite (0,65 m) est couverte par un linteau droit et son encadrement est chanfreiné. La pièce que cet escalier dessert à l'étage suppose une séparation du public et du privé, avec une sélection pour l'accès aux parties privatives.

#### *Le premier étage*

L'accès au premier étage de la tour maîtresse par l'escalier en vis débouche sur un étroit couloir pris dans l'épaisseur du mur dont la porte est actuellement masquée par des boiseries. La pièce desservie est remarquable par ses proportions (8,20 x 6,80 m) et sa voûte à croisée d'ogives qui s'élève à plus de 7,50 m (fig. 13 et 15). La voûte est renforcée par des arcs formerets au profil en tore à listel, les nervures sont également de type ogive torique à filet saillant, encadré par des tores de diamètre inférieur. L'ensemble repose sur des culots. Celui qui jouxte la tour d'escalier représente un personnage masculin portant peut-être une cape d'épaule avec capuche ; les trois autres sont mutilés. La clé en forme de disque est décorée de feuillages concentriques évoquant la feuille de chou, autour d'un visage dont les feuilles recouvrent le front et sortent de la bouche (fig. 14).

Cette pièce comporte deux fenêtres, anciennement restaurées (fig. 15), à l'identique de celles, intactes, des étages supérieurs. La pièce possède aujourd'hui une cheminée refaite au XIX<sup>e</sup> siècle dans le mur est. Cette dernière remplace-t-elle une cheminée médiévale ? Un vaste placard s'ouvre dans le mur nord, mais rien ne certifie son origine médiévale. Les boiseries qui masquent la maçonnerie en partie basse et l'enduit au-dessus ne permettent pas de localiser d'autres aménagements (évier, latrines), dont cette pièce pouvait être dotée. La communication avec le corps central se fait par une porte en arc brisé chanfreiné à côté de l'escalier (fig. 15).

#### *Le deuxième étage*

L'accès au deuxième étage de la tour maîtresse est assuré par l'escalier en vis (fig. 19).

Excepté le mur est, masqué par des bibliothèques, tous les autres murs sont visibles. La pièce (8,50 x 7 m) est éclairée par deux fenêtres dans les murs est et ouest (fig. 15 et 19). Elles ont été restaurées récemment sur la base des

vestiges conservés. Toutes deux conservent l'arrachement de coussièges. La fenêtre sud est pourvue d'un système de fermeture par une barre (fig. 19). Cette pièce est par ailleurs dotée d'une petite cheminée intégrée dans le mur nord. De facture très simple, elle est ouverte au nu du mur et couverte d'un arc segmentaire chanfreiné. Dans le même mur, dans l'angle à l'est, ouvre la porte de latrines aménagées dans l'épaisseur de la maçonnerie et débouchant à l'origine à l'extérieur (fig. 19 et 20). Un corbeau, situé dans l'axe nord-sud, constitue le seul témoignage du sens de la poutraison du plancher d'origine.

### *Le troisième étage (fig. 21)*

Ce niveau est le plus lisible, puisque les parements des murs sont apparents. On y accède par l'escalier en vis par un passage mural débouchant dans le mur sud. La porte étroite (0,52 m de large) est couverte d'un arc segmentaire chanfreiné. Une feuillure témoigne de sa fermeture par un vantail. La pièce (9 m x 7,50 m) est dépourvue de tout équipement. Deux fenêtres, une simple à l'ouest, l'autre double au sud, donnent vue sur la toiture et la petite tour (fig. 21). Toutes deux sont équipées d'une barre permettant la fermeture d'un vantail intérieur, et de coussièges au profil en talon (fig. 6). Le parement de la base du mur et la hauteur de l'embranchement pour accéder aux fenêtres montrent que le sol médiéval se trouvait plus haut d'environ 0,50 m (fig. 15 et 24).

Deux corbeaux en consoles témoignent probablement de la présence d'une cheminée à l'étage supérieur, aujourd'hui arasé. Si on en juge par la facture des cheminées médiévales inscrites dans l'épaisseur des murs, celle-ci a dû être aménagée plus tard, peut-être à l'Époque moderne (fig. 15 et 24).

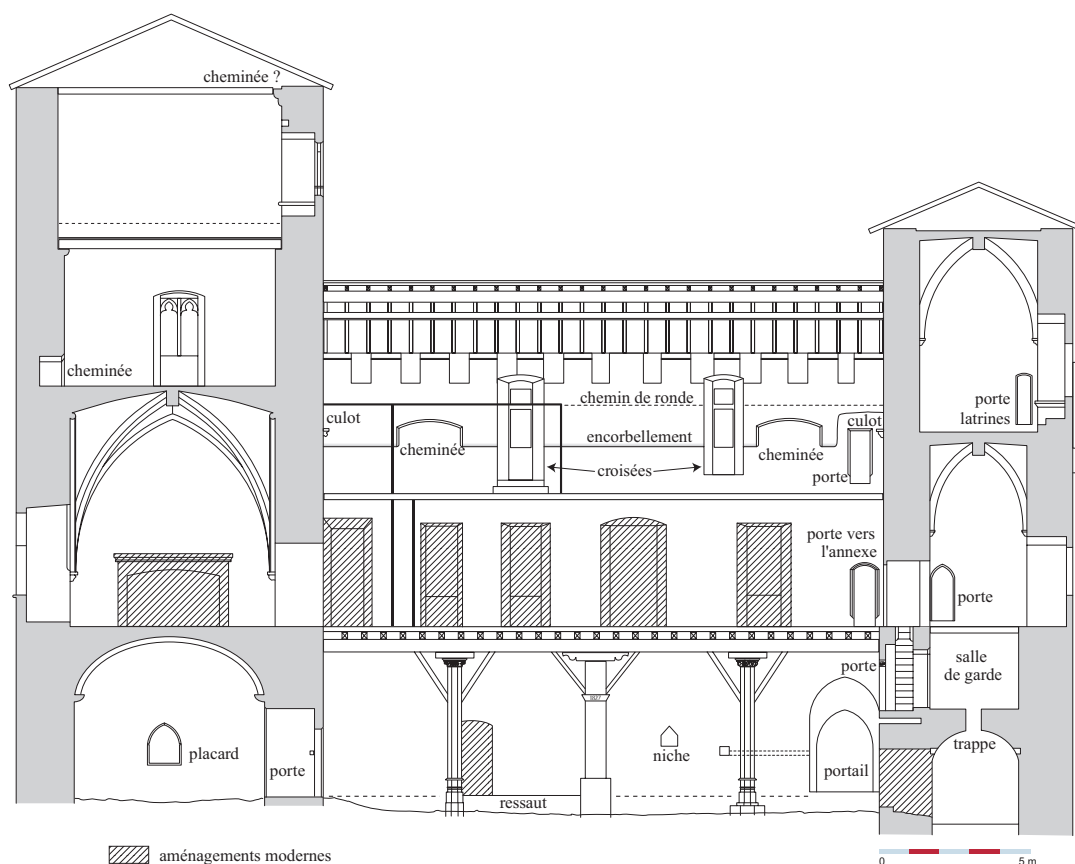


FIG. 24. COUPE LONGITUDINALE, façades est. Relevé C. Viers.

### *La petite tour sud-est*

Bien que totalement liée au château depuis l'origine, cette tour a un fonctionnement autonome par rapport au reste de l'édifice et peu de communications avec lui (fig. 24). Alignée avec la façade est, elle flanque l'extrémité du corps de logis. Elle mesure 6,45 m de côté, sur trois niveaux, desservis à partir du premier étage par une tourelle d'escalier en encorbellement sur l'angle sud-ouest.

#### *Le rez-de-chaussée*

À l'origine, le rez-de-chaussée ne possède aucune porte et n'est éclairé que par un jour en fente dont l'ouverture est décalée en hauteur par rapport à l'embrasure (fig. 15). Concernant les meurtrières, ce dispositif n'a ici qu'une vocation d'éclairage. L'embrasure, fort étroite (0,50 m), s'ouvre en effet à 2 m du sol. Ce niveau est voûté en berceau surbaissé. Une série de trous de boulins coupe l'arc à 1/3 de la base. Une trappe (0,50 m de côté) permettait de descendre dans la pièce (2,94 m de côté) à usage de stockage. Le sol est actuellement constitué d'un pavement de briques mais il paraît probable que le niveau d'origine se trouvait bien plus bas.

#### *Le premier étage*

L'accès à la tour se fait par une petite porte en hauteur (à 2,70 m du niveau médiéval restitué) dans le mur sud-est du corps central. Large de 0,58 m, haute de 1,70 m, son linteau repose sur deux coussinets ornés l'un par deux animaux affrontés et se mordant mutuellement, l'autre par une figure humaine de facture assez fruste (fig. 25a et b). Deux trous de



FIG. 25. PORTE D'ACCÈS À LA TOUR FLANQUÉE, et détail des coussinets sculptés. Cliché C. Viers.





FIG. 26. CULOTS SUPPORTS DE VOÛTES DES OGIVES DE LA TOUR FLANQUÉE.  
*Cliché C. Viers.*

boulin à sa base et deux ancrages d'aisseliers témoignent de l'existence d'un palier en bois et probablement d'un accès escamotable (fig. 25). Cette porte ouvre sur le premier étage de la tour, mais également sur un escalier mural permettant d'accéder au deuxième étage de la tour, à la *salle* au premier étage et à l'annexe extérieure en bois (fig. 7, plan R+1/2). Le premier étage de la tour est une minuscule pièce de moins de 6 m<sup>2</sup>, au plafond bas (2,50 m). Surnommée « la chambre du prisonnier », il semble plutôt s'agir d'un poste de garde, isolé néanmoins par une porte de l'escalier mural (fig. 7 et fig. 22).

#### *Les deuxième et troisième étages*

Les deux étages supérieurs de la tour ont une facture plus soignée qui suppose une vocation résidentielle et sont desservis par un escalier en vis logé dans une tourelle d'angle à partir du deuxième étage. La pièce du bas a deux portes d'accès : l'une depuis l'escalier mural, l'autre directement sur le corps central. Les deux pièces sont couvertes chacune par une croisée d'ogives élancée dont les arcs reposent sur des culots sculptés dans le même style que ceux de la tour maîtresse. Malgré leur dégradation, des figures de personnages coiffés, les bras autour de la tête, et un animal se distinguent encore (fig. 26a et b). On retrouve la clé discoïde ornée de feuillages. Chaque pièce possède des latrines, et une fenêtre ouvragée vers l'ouest, simple au deuxième étage, à croisée ornée de polylobes au-dessus. Au deuxième étage est conservée une fenêtre à laquelle le linteau droit et les divisions par le meneau et la traverse confèrent la structure d'une fenêtre à croisée. La partie haute de la fenêtre est cependant encore redécoupée en remplages polylobés et, sous la traverse, les lancettes des arcs bisés à l'intrados trilobés dessinent deux lancettes. Aucune des deux pièces ne possède de cheminée.

#### **L'Époque moderne**

Le second étage du corps central résulte d'une surélévation et de la mise en place d'un plancher, afin d'augmenter la surface habitable du château. Cet étage offre une meilleure lecture par la présence de pans de maçonnerie sans enduit. Pour autant, l'ensemble des murs n'est pas visible et le corpus des aménagements reste très incomplet. L'accès à ce niveau devait se faire par un escalier de bois dont la position reste à déterminer, puisqu'il n'est pas assuré par les tours. Si les aménagements éventuellement présents sur le mur ouest sont masqués, deux cheminées sont intégrées dans le mur est, couvertes d'un arc segmentaire chanfreiné (fig. 24). La présence d'au moins deux cheminées à ce niveau implique celle de cloisonnements. L'affectation des pièces comme chambres en découle vraisemblablement. Les quatre ouvertures de ce niveau sont des baies à croisées, à l'ouest (fig. 15) et au sud (fig. 22), et demi-croisées à l'est (fig. 3 et 24), datant du

XV<sup>e</sup> siècle. Leur ouverture condamne la circulation du chemin de ronde sur lequel a été élevé un mur parallèle au parapet. Bien que réaménagé au siècle dernier, un couloir mural donne au dernier niveau de la petite tour. Ce dernier réutilise probablement en partie un accès au chemin de ronde de la façade est.

## Conclusion

À plusieurs titres, le château d'Ornézan entre dans le corpus des châteaux gascons à tour maîtresse intégrée et petite tour flanquée, définis par Gilles Séraphin<sup>9</sup>, parmi lesquels Lagardère, Ampelle, Garrané son voisin, ou Rouillac. Ses dimensions, le corps central de 21 x 11,70 m, le placent parmi les plus grands. Cependant, celui-ci ne possédait que deux niveaux, au lieu des trois que l'on trouve dans la plupart des châteaux gascons.

À l'évidence, le château d'Ornézan, comme son voisin Garrané, a privilégié l'aspect résidentiel sur l'aspect défensif. Les deux tours ont des fonctions différentes : la tour maîtresse est probablement destinée à la réception et à l'exercice du pouvoir seigneurial, tandis que la petite tour semble destinée à la résidence. Elle a un fonctionnement indépendant du reste de l'édifice : rez-de-chaussée aveugle, porte d'accès en hauteur desservie par un ouvrage en bois escamotable, circulations étroites murales. Pour autant, la contemporanéité de cette tour avec le reste de l'édifice ne peut être contestée. À l'origine, le corps central possédait deux niveaux. Le rez-de-chaussée, accessible par une porte du côté de la cour enclose par un mur d'enceinte, est éclairé par d'étroits jours en hauteur. Le peu d'éclairage de ce niveau, malgré la qualité des sculptures des piliers, évoque un niveau de stockage, mais peut-être également y recevait-on les gens du commun. Il permettait de rejoindre les deux tours où sont localisées les distributions verticales. On accède donc à la *salle* (ou *tinal*) en passant soit par la tour maîtresse et en traversant une somptueuse pièce de plus de 55 m<sup>2</sup>, couverte par une croisée d'ogives élancée, soit par un passage dérobé dans la petite tour après avoir gravi une échelle donnant sur une salle de garde. Outre la qualité architecturale de l'édifice, de ses maçonneries, des fenêtres et des croisées d'ogives des pièces des tours, la finesse des éléments sculptés, les chapiteaux des piliers du rez-de-chaussée, les clés annulaires et l'ensemble des culots supportant les arcs des croisées et la charpente illustrent un certain faste. Dès l'époque médiévale, l'édifice offre une distribution élaborée, proposant plusieurs cheminements d'accès aux différents espaces. La circulation complexe, du public vers le privé, va certainement bien au-delà d'un caractère simplement défensif et illustre probablement l'expression d'une hiérarchisation sociale à travers le droit d'accès aux différentes pièces. La présence d'une annexe extérieure en bois, puis en pierre, hébergeant probablement la cuisine, comme au château de Plieux, témoignent aussi du niveau de raffinement et de la stricte division des espaces de ce château. Le couronnement du corps central était pourvu d'un chemin de ronde. Le toit à deux pentes reposait sur ce chemin de ronde, masqué par un parapet crénelé. Les eaux de pluie étaient probablement récupérées par un chéneau et évacuées par des gargouilles. On connaît plusieurs exemples de couvertures encaissées (Sainte-Mère, Larouquette, Termes, Estrepouy) ; elle est à Ornézan intégralement conservée.

La datation de l'édifice se fonde sur la facture des ouvertures d'origine. La *salle* était éclairée par des fenêtres à réseau couvertes d'un arc brisé, par des fenêtres à arc brisé à réseau d'intrados polylobé datées de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle - premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècles au regard de celles des châteaux de Balarin et de Lamothe. Les deux tours présentent des fenêtres auxquelles le linteau droit et les divisions par le meneau et la traverse confèrent la structure d'une fenêtre à croisée. La partie haute de la fenêtre est cependant encore redécoupée en remplages polylobés et, sous la traverse, les lancettes des arcs bisés à l'intrados trilobés dessinent deux lancettes. Quand l'appareil est visible, il semble que ces fenêtres soient d'origine. Bien que n'ayant pas encore la forme épurée des fenêtres à croisées des châteaux de Balarin ou de Plieux, dès 1330 pour ce dernier, elles évoquent une construction du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>, qui est donc probablement la date qu'on peut retenir pour la construction d'Ornézan. Le profil des nervures des voûtes et la sculpture ne contredisent pas cette datation.

L'aménagement d'un niveau de chambres au-dessus de la *salle*, ainsi que le cloisonnement des grandes superficies médiévales en plusieurs pièces, traduit l'évolution des mœurs et des modes de vie qui émergent à la fin du Moyen Âge, avec l'individualisation des espaces et leur attribution à des fonctions distinctes (recevoir, dormir, manger).

9. G. SÉRAPHIN, « Salles et châteaux gascons... », p. 11-42.

10. Gilles SÉRAPHIN, « Les fenêtres médiévales : état des lieux en Aquitaine et en Languedoc » dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, M.S.A.M.F., numéro hors-série (2002), p. 145-201.





